

Réunion du groupe régional santé et environnement

2ème partie

Bilan des campagnes d'appel à projets du PRSE (2018-2022)

Christelle DELMON

DREAL Occitanie

Bilan des campagnes d'appels à projets du PRSE3 (2018-2022)

Depuis 2018, l'ARS et la DREAL ont mis en place une dynamique d'appel à projets (AAP). A partir de 2019 la DRAAF et l'ADEME ont rejoint le projet.

Objectifs des AAP :

- Découvrir, aider et promouvoir des projets en santé-environnement
- Participer à la dynamique du PRSE 3
- Projets duplicables sur le territoire, techniquement reproductibles

Bilan des campagnes d'appels à projets du PRSE3

4 campagnes
sur 5 ans

Campagne de l'AAP	Nb projets retenus (/ Nb projets présentés)	Montant des subventions allouées
2018	30 (/98)	375 000 €
2019	29 (/74)	480 000 €
2020	18 (/58)	120 000 €
2021-2022	31 (/78)	884 000 €
TOTAL	108	1 859 000 €

Bilan des campagnes d'appels à projets du PRSE3

Zoom sur l'organisation en 2021 :

Élaboration d'un cahier des charges : dispositif, thématiques, conditions pour postuler, composition du dossier, calendrier...

Publication sur le site demarches-simplifiees.fr pour 2 mois environ

Webinaire de cadrage

Évaluation des dossiers par les 4 structures co-financeuses :

a minima 2 instructeurs - grille de notation :

- qualité du projet (pertinence, innovation, déclouisonnement des approches, rigueur méthodologique, couverture géographique)
- faisabilité du projet (engagement de partenaires, calendrier, ETP prévus),
- évaluation du projet (qualité des indicateurs, outils d'évaluation, valeurs cibles)

Publication de la liste des lauréats fin octobre 2021 (31 projets retenus / 78 dossiers)

Durée des projets : 2 ans (2021-2022)

Accompagnement prévu par le GRAINE – Journée « Outillez-vous » à venir

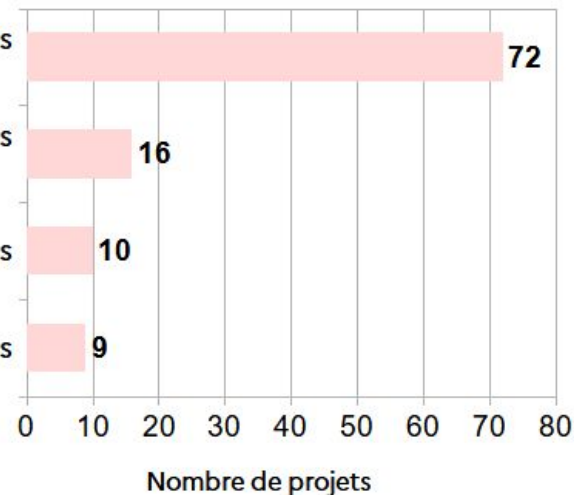
Répartition des projets par axe du PRSE

AXE 1. Renforcer l'appropriation de la santé-environnementale pour les citoyens

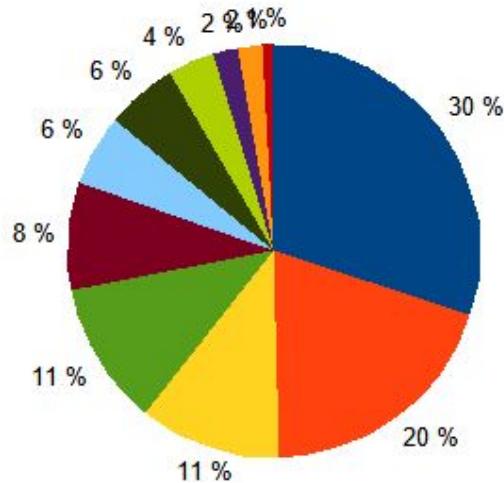
AXE 2. Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé

AXE 3. Prévenir ou limiter les risques sanitaires : les milieux extérieurs

AXE 4. Prévenir ou limiter les risques sanitaires : les espaces clos



Quelles thématiques ?



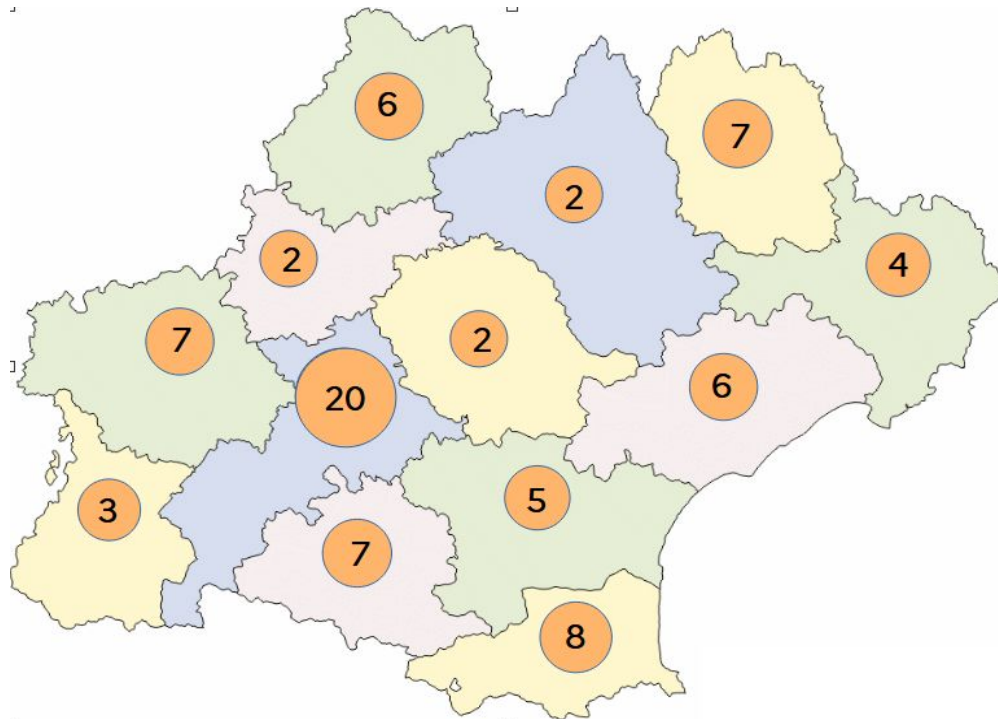
- Santé-Environnement
- Alimentation
- Qualité de l'air
- Moustiques / Tiques / chenilles processionnaires
- Mobilité
- Urbanisme
- Habitat
- Perturbateurs endocriniens
- Développement durable / Climat
- Eau
- Sport

Quelles thématiques ?

Mise en avant de thématiques :

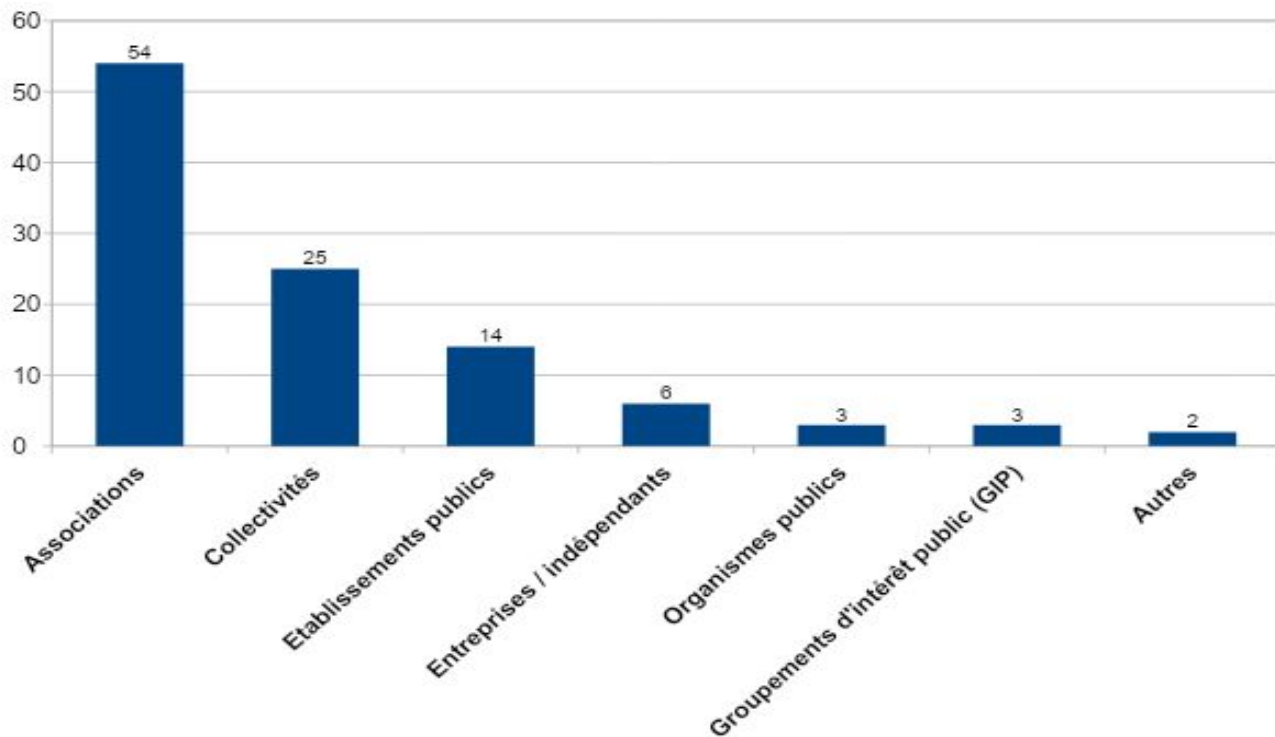
- Incitation des **jeunes** à de bons comportements en santé environnementale (ex : Road trip SE des jeunes en Bastide de Lomagne)
- Appropriation par les citoyens des enjeux liés à une **alimentation** favorable à la santé et l'environnement (ex : "Oser croquer le paysage", par le PETR du Grand Quercy)
- Promotion de mode de **co-construction de projet d'aménagement du territoire** intégrant la santé-environnement s'appuyant sur un mode de participation citoyenne et pluridisciplinaire (ex : Notre village idéal, celui dans lequel nous souhaiterions vivre)
- Appropriation des enjeux liés à la **qualité de l'air extérieur** et l'intérêt de respirer un air sain notamment sur les territoires situés sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) (ex : Projet REFLETS : actions de sensibilisation à la qualité de l'air à destination des publics de la région Toulousaine, proposées par un réseau d'acteurs)

Répartition des projets 2018-2022 sur le territoire



+ 17 projets à l'échelon régional

Typologie des porteurs de projets



A destination de quel public ?

50 % des projets sont à destination de tous publics.

50 % sont destinés à des publics ciblés :

- milieu scolaire,
- jeunes
- personnes précaires
- professionnels de santé
- collectivités
- seniors

...